

LE PROCES-VERBAL D'INTERPELLATION

L'interpellation est une opération de police délicate et dangereuse. Elle doit se dérouler dans les meilleures conditions de sécurité. Elle nécessite, dans la mesure du possible, une préparation (lieu et moment les plus adaptés, répartition des rôles, protection). L'interpellation, selon la dangerosité du suspect pourra se faire avec usage de la coercition jusqu'à utilisation de la force strictement nécessaire et justifiée. Elle se concrétise en toute circonstance par la rédaction d'un acte selon la qualification de l'intervenant : rapport de mise à disposition A.P.J. 21, procès-verbal OPJ-APJ 20.

Le procès-verbal d'interpellation peut-être rédigé dans les cas prévus aux articles 53 et 73 du code de procédure pénale (flagrant délit), dans le cadre d'une enquête préliminaire (ex : mandat de recherche), d'une commission rogatoire mais également lors de l'exécution d'une décision de justice.

Il doit respecter un formalisme précis en ce qui concerne le cadre juridique et les circonstances de l'opération si la force est utilisée.

En application de ce formalisme garant des libertés, tout policier s'obligera à mentionner autant que faire se peut, les précisions proposées dans les exemples qui suivent, dans le corps du procès-verbal qu'il sera amené à rédiger.



Exemple 1 :

Au cours d'un contrôle d'identité dans l'enceinte du métro, un individu, interpellé, est trouvé porteur d'une arme dont le port est interdit.

Ce que doit relater chronologiquement ce procès-verbal :

1 - MISSION

La mission exacte et le lieu.

2 - ASSISTANTS

Les fonctionnaires qui accompagnent pour l'accomplissement de cette mission. (Pour information, ils sont appelés assistants si vous êtes le chef de l'équipe, vous êtes en compagnie de si les fonctionnaires sont du même grade que le vôtre, vous êtes sous la direction de, si vous êtes sous la direction d'un supérieur hiérarchique). Précision sur le port de l'uniforme ou non.

3 - CONSTATATIONS

Relater les faits constatés en faisant ressortir l'attitude pré-délictueuse ou délictueuse de l'intéressé

4 - CADRE JURIDIQUE

Indiquer le cadre juridique dans lequel on procède, afin d'établir les pouvoirs et les droits

5 - PALPATION

Indiquer son résultat. Décrire les objets découverts et l'endroit de découverte. Représentation de l'objet. Déclaration très brève de l'individu.

6 - CADRE JURIDIQUE

Vous avez découvert une arme de ... catégorie, dont le port est interdit, vous êtes alors dans le cadre du flagrant délit, vous l'indiquez.

7 - INTERPELLATION ET HEURE

L'interpellation avec menottage éventuel (803 C.P.P.).

L'heure pour le début de la garde à vue éventuelle, et le lieu (si différent de 1), et le cas échéant le comportement de l'individu.

8 - IDENTIFICATION

De l'interpellé (verbale ou avec l'appui de documents d'identité)

9 - NOTIFICATION G.A.V. ET DROITS

Mentionner que sont notifiés verbalement à l'individu son placement en garde à vue ainsi que les droits y afférents.

Le délai pour la notification de la GAV par P.V. doit être le plus court possible. Si l'on est éloigné du service, la notification sera faite dans un lieu proche.

10 - REPRESENTATION SAISIE-SCELLE

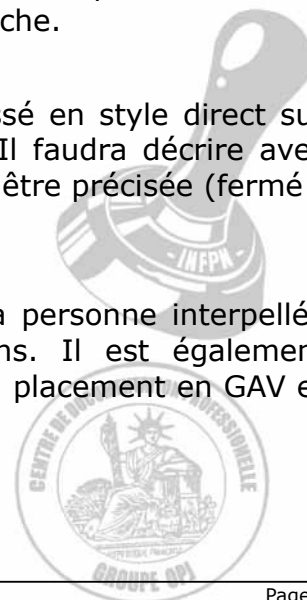
Représentation de l'objet – Déclaration très brève de l'intéressé en style direct sur l'objet découvert celui-ci constituant une pièce à conviction. Il faudra décrire avec précision tout objet ou document saisi. La nature du scellé doit être précisée (fermé - ouvert - découvert) et son numéro.

11 - CLOTURE DU PV

La clôture doit impérativement faire figurer la signature de la personne interpellée dès qu'il y a saisie-scellé, dès qu'elle fait des déclarations. Il est également souhaitable de faire signer la personne qui est informée de son placement en GAV et de ses droits afin d'éviter toute contestation ultérieure.

12 - RECHERCHES ADMINISTRATIVES

Consultation du FPR



Exemple 1

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**MINISTERE DE L'INTERIEUR,
DE L'OUTRE-MER, DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION**

**DIRECTION GENERALE DE LA
POLICE NATIONALE**

N°.../...

AFFAIRE

C/nom, prénom
Qualification de l'infraction
ex. port d'arme prohibé

OBJET

Interpellation de
Nom-Prénom-âge
Profession - domicile

PROCES-VERBAL

L'AN (année) le (date)

à : dix heures

NOUS : nom, prénom
grade
service

Officier de Police Judiciaire en résidence à (ville) :

- 1 ---Étant de surveillance dans l'enceinte du Métropolitain à la Station (...)
- 2 ---Assisté de (...) et de (...)
- 3 ---Remarquons (signalement sommaire du ou des individus) le manège suspect. ex. à notre vue fait un brusque demi-tour et s'enfuit en direction de (...)
- 4 ---Son attitude laissant à penser que (citer l'un des 4 cas visés aux alinéas 2 à 5 de l'article 78-2)
- 4 ---Vu l'article 78-2 alinéa 1 du C.P.P.
- 5 ---Contrôlons l'identité de cette personne à dix heures cinq
- 6 ---Palpé par mesure de sécurité l'intéressé est trouvé porteur
- 7 ---Vu la flagrance, vu les articles 53 et suivants du C.P.P.
- 7 ---Procédons à l'interpellation de cette personne à dix heures dix
- 8 ---Invitons l'intéressé à décliner son identité, il nous déclare se nommer : (petite identité)
- 9 ---L'informons qu'il est placé en garde à vue à partir de dix heures cinq, heure de début du contrôle d'identité, dans le cadre d'une affaire de port d'arme prohibé
- 9 ---L'informons immédiatement de ses droits conformément aux articles 63-1 à 63-4 du C.P.P.
- 9 ---L'avisons que cette mesure lui sera notifiée ainsi que ses droits par procès-verbal séparé dès notre retour au service
- 10 ---Interpellé sur l'origine de l'arme découverte sur lui, (Nom - prénom) nous déclare : " ... "
- 11 ---Saisissons et plaçons sous scellé
- 11 ---Le nommé nous déclare " Je prends connaissance ... "
- 11 ---Après lecture faite par lui-même, le nommé (nom, prénom) persiste et signe avec nous et nos assistants le présent procès-verbal ainsi que la fiche de scellé constitué à (heure)
- 11 L'Intéressé Les Assistants Le (grade de l'O.P.J.)
- 12 ---Mentionnons quene fait l'objet d'aucune recherche au fichier des personnes recherchées
- 12 ---Dont mention

Le (grade de l'O.P.J.)



Exemple 2 :

Interpellation d'un individu auteur d'une tentative de vol de véhicule.

- 1 - La situation géographique au moment de la constatation d'une infraction : cela déterminera la compétence territoriale. Le moyen de locomotion.
- 2 - Les assistants. Et précisions sur la tenue.
- 3 - Constatations : il faut effectuer ici des constatations précises indiquant les faits que vous observez, faits qui constituent la commission d'une infraction
- 4 - Cadre juridique : au vu des constatations, détermination d'un cadre juridique à l'intervention et déduction des pouvoirs et des droits qui y sont attachés.
- 5 - Heure (et lieu de l'interpellation, si différent de celui de 1)
- 6 - Palpation. Découverte d'objets.
- 7 - Établissement de l'identité de l'intéressé
- 8 - Notification verbale de la garde à vue et des droits y afférents.
- 9 - Représentation des objets découverts. Déclaration brève de l'individu en style direct. Saisie-scellé (mêmes commentaires que dans exemple 1, renvoi 10).
- 10 - Constatations éventuelles, postérieures à l'interpellation.
- 11 - Mesures prises.
- 12 - Clôture
- 13 - Recherches administratives

NOTA : de retour au service, l'O.P.J pourra pratiquer une fouille à corps si elle s'avère nécessaire à l'enquête.



Exemple 2

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER, DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION**

**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA
POLICE NATIONALE**

N°.../...

AFFAIRE
C/nom, prénom
tentative de vol V.A.

OBJET
Interpellation de :
Nom-Prénom-âge
Profession - domicile

PROCES-VERBAL

L'AN (année) le (date)
à : neuf heures dix (l'heure est celle du commencement de
l'action visée en 1)

NOUS : nom, prénom
grade
affectation

Officier de Police Judiciaire en résidence à : (ville)

- 1 ---Étant de passage (...) à bord de (...)-----
- 2 ---Assisté des Gardiens de la Paix (...) et (...)-----
- 3 ---Tous trois revêtus de nos uniformes-----
- 3 ---Remarquons un homme (signalement sommaire).....
.....
qui s'approche d'un véhicule Renault.....
(description du véhicule) en stationnement face au (lieu)-----
L'intéressé force la serrure de la portière avant gauche du
véhicule au moyen d'.....L'homme s'installe au volant de
la voiture. Il se penche sous le tableau de bord-----
- 4 ---Agissant en flagrant délit, vu l'article 53 du code de
procédure pénale-----
- 5 ---Procédons à neuf heures vingt à son interpellation-----
- 6 ---Palpé par mesure de sécurité, il est trouvé porteur-----
- 7 ---Invitons l'intéressé à nous décliner son identité, il nous
déclare-----
- 8 ---Informons l'intéressé qu'il est placé en garde à vue à partir
de...heure..., heure de son interpellation, dans le cadre d'une
affaire de tentative de vol de V.A-----
- 9 ---L'informons immédiatement de ses droits conformément aux
articles 63-1 à 63-4 du C.P.P-----
- 9 ---L'avisons que cette mesure lui sera notifiée, ainsi que ses
droits, par procès-verbal dès notre retour au service-----
- 9 ---Lui représentonsdont il a été trouvé porteur. Il nous
déclare:-----
- 10 ---Saisissons et plaçons sous scellé (.....)-----
- 11 ---Constatons que la serrure avant gauche-----
- 11 ---A ce stade de nos investigations mentionnons que-----

- 12 ---Après lecture faite par lui-même, l'intéressé persiste et signe
avec nous et nos assistants le présent procès-verbal ainsi que la
fiche de scellé constitué à (heure)-----
- 12 L'Intéressé Les Assistants Le (grade de l'O.P.J.)
- 13 ---De même suite-----
- 13 ---Mentionnons que le nommé (...) est inconnu au fichier des
personnes recherchées-----

Le (grade de l'O.P.J.)

Exemple 3 :

Interpellation effectuée dans le cadre d'une poursuite d'enquête en flagrant délit et dans un lieu public.

- 1 - Heure de départ du service
- 2 - Poursuite d'enquête - Cadre juridique
- 3 - Assistants, la tenue vestimentaire de l'équipe, et moyen de transport
- 4 - Transport sur les lieux. Adresse précise
- 5 - Heure d'arrivée sur les lieux
- 6 - Constatation de la présence de la personne recherchée. Signalement descriptif (éventuellement autres personnes l'accompagnant)
- 7 - L'interpellation, l'heure et le lieu. Si besoin, identification réglementaire du policier (grade et qualité, carte professionnelle, brassard police)
- 8 - Palpation de sécurité et résultat (voir exemple 1 : les renvois 5 et 10)
- 9 - Identification de l'intéressé
- 10 - Notification verbale de la garde à vue ainsi que des droits y afférents
- 11 - Clôture (voir exemple 1 renvoi 11)
- 12 - Recherches administratives



Exemple 3

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER, DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION**

**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA
POLICE NATIONALE**

N°.../...

AFFAIRE

C/nom, prénom

Qualification de l'infraction

OBJET

Interpellation de :

Nom-Prénom-âge

Profession – domicile

PROCES-VERBAL

- 1 L'AN (année) le (date)
à : neuf heures quinze
NOUS : nom, prénom
grade
service
- 2 Officier de Police Judiciaire en résidence à : (ville)
---Poursuivant l'enquête de flagrant délit-----
- 3 ---Vu les articles 53 et suivants du C.P.P.-----
---Assisté des Gardiens de la Paix Jacques B..... et Alain F.....du
service-----
---Revêtus tous trois de notre tenue bourgeoise-----
---A bord du véhicule Marin 25-----
- 4 ---Nous transportons au 17, rue des Puys à (ville) face au bar
"LE BON COUP", établissement susceptible d'être fréquenté par
le suspect-----
- 5 ---Où étant, à (heure)-----
- 6 ---Remarquons à l'intérieur du bar, accoudé au comptoir, un
individu vêtu d'un veston noir et d'un jean bleu, portant une
moustache noire, et lunettes de vue, correspondant en tout
point au signalement de l'auteur de (infraction)-----
---Constatons que cet homme, après avoir réglé sa
consommation se dirige vers la sortie de l'établissement-----
---Décidons de procéder à son interpellation. Nos grades et
qualités annoncés, notre carte professionnelle exhibée et munis
de nos brassards Police, interpellons cette personne à neuf
heures trente, devant le débit de boissons-----
- 7 ---Palpé par mesure de sécurité, il n'est trouvé porteur d'aucun
objet dangereux pour lui-même ou pour autrui-----
- 8 ---Invité à justifier de son identité, il nous déclare se nommer :
Nom, prénom, date de naissance (ou âge) profession, domicile-
- 9 ---Informons l'intéressé qu'il est placé en garde à vue à partir
de...heures..., heure de son interpellation dans le cadre d'une
affaire de (infraction)-----
- 10 ---L'informons immédiatement de ses droits conformément aux
articles 63-1 à 63-4 du C.P.P-----
---L'avisons que cette mesure ainsi que ses droits lui seront
notifiés par procès-verbal dès notre retour au service-----
- 11 ---Après lecture faite par lui même, le nommé (nom prénom)
signe avec nous et nos assistants, le présent procès-verbal à
(heure)-----
L'Intéressé Les Assistants Le (grade)
- 12 ---De même suite-----
---Mentionnons que le nommé (nom, prénom) ne fait l'objet
d'aucune recherche au fichier des personnes recherchées-----
Le (grade)